DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net
MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 22 février 2017

Monsieur Pierre Méthè, Secrétaire par intérim de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria, Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3964-2016.
Hydro-Québec Distribution (HQD) Conditions de service d'électricité et frais afférents.
Phase 1 – Audience principale.
Demande par l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* d'ordonner à Hydro-Québec de répondre à des demandes de renseignements. Demande de délai.

Monsieur le Secrétaire par intérim,

L'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)* demandent respectueusement à la Régie la permission de pouvoir déposer d'ici demain le 23 février 2017 une demande d'ordonner à Hydro-Québec de répondre à leurs demandes de renseignement.

En effet, Hydro-Québec a erronément refusé de répondre à une très grande quantité de demandes de renseignements de SÉ-AQLPA, ce qui nécessite un important travail de notre part pour argumenter la demande d'ordonnance de répondre que nous sommes en train de préparer. De plus, dans les deux jours qui ont suivi ces nombreux refus de répondre d'Hydro-Québec, plusieurs échéances et activités survenaient dans plusieurs autres dossiers de la Régie, ce qui ne nous a pas permis de compléter ladite demande d'ordonnance de répondre.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Monsieur le Secrétaire par intérim, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

Dominique Neuman, LL.B.
Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le site *Internet* de la Régie.